

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 8 février, 15h15, Géopolis 2238

Accueil

Le Doyen ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil. Il propose que les trois adjoints officient comme scrutateurs pour la séance, ce que l'Assemblée accepte.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal n° 141 de la séance du 14.12.2017 et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'Ecole
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Préavis sur les modifications du règlement de l'Ecole
8. Préavis sur les modifications du Règlement de la faculté (RFGSE)
9. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du Master en Etudes du Tourisme
10. Rapporteur de thèse M. Bôle
11. Codirection de thèse A. Romero-Ruiz
12. Préavis sur le rapport de la Commission d'habilitation pour l'octroi du titre de privat-docent à M. Robyr
13. Préavis sur le rapport de la Commission d'évaluation pour la stabilisation de M. Delabarre au niveau MER1
14. Préavis sur la composition d'une Commission d'appel, L. Kebir (succ. Picard)
15. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n°141 de la séance du 14.12.2017 et de son résumé

Un membre relève une erreur dans le point quatorze : dix-neuf personnes ont participé à la création du Centre suisse de GéoComputing et non six. Un autre membre demande que son intervention au point quinze soit rectifiée : « Elle souhaite ~~qu'il soit conféré aux MER~~ le que soient clarifiées les possibilités et modalités pour accéder au titre de professeur titulaire. ». Ces deux passages seront corrigés dans le procès-verbal, ainsi que dans le résumé.

Le procès-verbal et le résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

René Véron informe que des **bureaux** sont disponibles suite au départ de l'ISSUL. La répartition entre les instituts est en cours de finalisation.

Les rapports des **commissions de nomination** de l'IDYST « altération et développement des sols » et de l'ISTE « géochimie à basse température » seront présentés lors du prochain conseil de faculté.

4. Communications de l'Ecole

Stuart Lane prend la parole en tant que directeur de l'Ecole et communique les informations suivantes :

- Dans le but de donner accès aux études universitaires à un plus large public, la commission de l'enseignement de l'UNIL souhaite que les facultés offrent la possibilité de suivre un cursus **Bachelor à temps partiel**. GSE et FBM vont demander à la Direction que les facultés puissent choisir de le proposer ou non.
- Lors d'un contrôle utilisant le logiciel Compilatio.net, quatre cas de **plagiats** ont été détectés. Il s'agit de cas de faute légère, la pénalisation est donc sous la responsabilité de l'enseignant.
- Deux **enseignants du gymnase** ont suivi un cours de géographie lors du semestre passé. L'expérience a été positive et la Direction veut pérenniser ce projet.
- La Faculté de théologie et de sciences des religions souhaite que leurs étudiants puissent suivre des cours de **géographie en branche externe**. Cette demande implique des changements dans les règlements.
- Comme annoncé lors du dernier Conseil, la **journée de l'enseignement** se déroulera le 9 février.

5. Communications de la Recherche

Michel Jaboyedoff rappelle que les **Journées biennales** auront lieu du 12 au 16 février. Les stands et les posters seront exposés au deuxième étage. Entre 500 et 700 personnes sont attendues. Deux sessions sur un thème plus large et en relation avec les autorités cantonales et communales sont prévues le vendredi.

Une directive d'application est en cours d'élaboration, en complément du **règlement doctoral**. Le 21 février, un débat est organisé avec la Commission de la recherche, le 6 mars est prévue une présentation à l'attention des enseignants et le 9 mars aux doctorants et postdocs. Le règlement doctoral devra être préavisé par le Conseil de faculté, puis sera transmis au bureau de la relève académique et enfin au service juridique.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Il n'y a pas eu de CUNIL depuis la dernière séance du Conseil de faculté.

7. Préavis sur les modifications du règlement de l'Ecole

Magali Pétermann-Glaus présente les modifications du règlement qui entrera en vigueur le 18 septembre 2018. Le document remis au Conseil de faculté appelle les commentaires suivants :

- A la demande de la Direction, les diplômes et les certificats de formation continue universitaire (DAS et CAS) ne passeront plus par le Conseil de faculté, ni le Conseil de l'Ecole, mais deviendront de la compétence du Décanat.
- Le Bureau de l'Ecole devra mettre en œuvre l'évaluation des cursus.
- Les auto-évaluations seront dorénavant sous la responsabilité du dicastère Recherche, communication et qualité.
- Suite au refus de la Direction d'octroyer un demi-point de faveur en cas d'échec définitif après trois années d'études, les dossiers seront transmis au Bureau qui contactera l'enseignant concerné afin qu'il puisse confirmer la note.
- Le Règlement du doctorat, qui est devenu de la compétence du dicastère Recherche, ne sera plus préavisé par le Conseil de l'Ecole.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les modifications du règlement de l'Ecole.

8. Préavis sur les modifications du Règlement de la faculté (RFGSE)

Magali Pétermann-Glaus présente les modifications du règlement qui s'appliquera dès le 18 septembre 2018, à l'exception des articles 61 et 63 : les étudiants immatriculés avant 2018 conserveront la mise à niveau intégrée et l'intitulé des grades du règlement de 2016. Ces modifications sont consécutives aux changements apportés dans le règlement d'études et le règlement de l'Ecole. Le document remis au Conseil de faculté n'appelle pas de commentaire.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les modifications du règlement de la faculté.

9. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du Master en Etudes du Tourisme

Magali Pétermann-Glaus présente les modifications du plan d'études.

Un membre signale qu'un cours au niveau Bachelor a également l'appellation « méthodes quantitatives » et suggère de le nommer différemment. Cette requête sera transmise au comité scientifique.

Sous réserve de la clarification de la dénomination du cours, le Conseil de faculté vote à main levée et valide le plan d'études.

Magali Pétermann-Glaus présente les modifications du règlement :

- Abaissement de la limite supérieure de la mise à niveau intégrée à 12 ECTS au lieu de 30.
- Adaptation de la structure du cursus au nouveau plan d'études.
- Inscription aux enseignements entraînant automatiquement l'inscription aux évaluations correspondantes.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les modifications du règlement.

10. Rapporteur de thèse M. Bôle

René Véron explique que, lors de son départ à la retraite, le Prof. Peter Baumgartner a reçu le titre de professeur honoraire lui permettant notamment de continuer de suivre la thèse de M. Bôle en tant que directeur, pour autant qu'un rapporteur soit nommé.

Michel Jaboyedoff informe Eric Verrecchia, rapporteur désigné, qu'il devra prendre connaissance de la thèse, que sa responsabilité est uniquement vis-à-vis du Décanat et du Conseil de faculté et qu'il ne peut pas être expert lors de l'audition publique.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour le rapporteur de thèse.

11. Codirection de thèse A. Romero-Ruiz

René Véron soulève qu'il part de l'idée que les membres du Conseil ont lu la demande. Il précise que les orientations du Prof. Niklas Linde (géophysique et modélisation) et du Prof. Dani Or de l'ETH Zürich (physique des sols) sont complémentaires.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse.

12. Préavis sur le rapport de la Commission d'habilitation pour l'octroi du titre de privat-docent à M. Robyr

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à bulletin secret et préavise favorablement pour l'octroi du titre de privat-docent.

13. Préavis sur le rapport de la Commission d'évaluation pour la stabilisation de M. Delabarre au niveau MER1

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à bulletin secret et préavise favorablement sur le rapport de la commission.

14. Préavis sur la composition d'une Commission d'appel, L. Kebir (succ. Picard)

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement à la composition de la commission d'appel.

15. Divers, interpellations et propositions

La parole n'étant pas demandée par les membres du Conseil, **René Véron** remercie les membres pour leur participation et clôt la séance.

La séance est levée à 16h50.

René Véron, Président